DLP 23-7-82018~~153~~

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46
Repondeur Avertissement: 87.40.78

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 22 du 22 Juillet 1982

Edition Grandes Cultures
Envoi n° 18

GRANDE CULTURE

M A Ï S

PYRALE - Les sorties de papillons en élevage ont été très importantes et le vol reste actif dans certains postes du réseau de piégeage sexuel. Les dernières observations ont révélé moins de pontes, mais de nombreuses éclosions et perforations. Une reprise des pontes pourrait avoir lieu dans les prochains jours, notamment en zones tardives.

- préconisations - en secteurs précoces où le stade optimal d'intervention est déjà dépassé, un traitement de rattrapage est conseillé pour les parcelles non protégées, situées dans une zone à hauts risques (nombreuses perforations, panicules cassées,..)
- en secteurs tardifs, intervenir sans tarder dans toutes les zones à risques, publiées dans le bulletin du 8.7.82.

PUCERONS - Les populations de pucerons sur feuillage et panicules restent faibles (puceron noir : Rhopalosiphum padi) et les auxiliaires sont en progression : larves de coccinelles, pontes de névroptères (oeuf clair relié par une soie au feuillage).

Poursuivre néanmoins la surveillance.

P O M M E DE T E R R E

MILDIOU - Après une période chaude et sèche qui a bloqué la maladie, circonscrite à quelques foyers très limités, le parasite peut retrouver des conditions favorables.

La protection doit être renouvelée au début de la semaine prochaine pour les cultures féculières et toutes cultures non destinées à un arrachage proche.

B E T T E R A V E S

NOCTUELLES - Des dégâts sont toujours signalés - se reporter au dernier bulletin pour les modalités de lutte.

MALADIES - Situation très saine actuellement.

N'intervenir contre l'oïdium qu'à l'apparition des premiers symptômes.

Les anti-oïdium conseillés sont à base de soufre : Microthiol spécial - Thiovit microbilles - Ultra sofril 85 à 7,5 kg/ha.
Sont également autorisés contre l'oïdium de la betterave : fenarimol 40 g./ha (Rubigan 4 : 1 l./ha) - triadimefon 250 g./ha (Bayleton 25 1 kg/ha) - carbendazime + manèbe + soufre (Blédor 3, 8kg/ha), carbendazime + triadimefon (Bayleton total 1 kg/ha).

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

P25